

Agent de prévention et de sécurité (APS)



🎯 Objectifs

- Connaître les bases légales et réglementaires de la fonction
- Accueillir, orienter, utiliser les matériels, renseigner les documents
- Porter secours aux personnes
- Intervenir sur un début d'incendie
- Acquérir une instruction technique spécialisée en matière de prévention, de détection et de lutte contre l'incendie et d'entretien des moyens de secours

🕒 Durée de la formation

175 heures en centre

✓ Pré-requis

- Maîtriser la langue française est indispensable, à l'oral et à l'écrit, pour la compréhension et pour l'expression. Le niveau B1 du CECRL est requis. (Tests d'entrée)
- Autorisation préalable ou provisoire à la formation délivrée par le CNAPS en application du Livre VI du Code de la sécurité intérieure. Fournir obligatoirement un numéro d'autorisation préalable délivré par le CNAPS pour rentrer en formation. (nécessité d'avoir un casier judiciaire vierge),
- Avoir vécu les 5 dernières années sur le territoire français.

€ Financement

POEi – PAE – CPF – AIF France Travail – Autofinancement – Transition professionnelle – Contrat d'apprentissage

🗉 Sanction / Diplômes

Titre à Finalité Professionnelle de Niveau 3.
La validation du TFP APS permet l'obtention de la Carte Professionnelle.

Agent de prévention et de sécurité / Fiche RNCP36648 : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36648/>
Certificateur : Association pour le développement de la formation professionnelle dans la branche sécurité privée, CPNE des entreprises de prévention et sécurité / **Date de dépôt** : 01-07-2022
CNAPS : FOR-062-2124-12-29-20250849635 / **ADEF** : Agrément 51 23 01 11 02 – Agrément 75 24 07 05 01

♿ Accessibilité – Personnes en situation de handicap

Notre organisme de formation s'engage à favoriser l'accessibilité de ses formations aux personnes en situation de handicap. Un accompagnement personnalisé peut être mis en place afin d'adapter les conditions d'accès, les modalités pédagogiques et d'évaluation, en lien avec les besoins identifiés. Un référent handicap est à disposition pour étudier chaque situation et proposer des solutions adaptées.

85,71%

Taux de satisfaction

100%

Taux de présentation à l'examen

60,72%

Taux d'obtention

70,59%

Taux d'insertion globale dans les 6 mois

70,59%

Taux d'insertion métier dans les 6 mois

Mise à jour des taux au 1^{er} décembre de chaque année, périodicité des taux : année 2025



Une formation, un métier.

GROUPE ACGD
CENTRE DE FORMATION

formation-esf.fr – contact@formation-esf.fr – 01 42 49 02 22



Agent de prévention et de sécurité (APS)



Dans le détail de la formation...

Programme de la formation

Socle de base (41 h dont 7h de pratique)

UV1 – Module Secourisme (14h dont 7h de pratique)

- Gestion des premiers secours.

UV2 – Module Environnement Juridique (17h dont 1h de pratique)

- Environnement juridique de la sécurité privée.
- Connaître les principes de la République Française.

UV3 – Module Gestion des Conflits (5h)

- Gestion des risques et des situations conflictuelles.

UV4 – Module Stratégique (5h)

- Transmission des consignes et informations.
- Spécialité (134h dont 55h30 de pratique)
- Complément module Environnement Juridique (5 h)
- Complément module Module Gestion des Conflits (9 heures)
- Complément module Module Stratégique (2 heures)

UV 5 – Module Prévention des Risques d'Incendie (7 h dont 3h de pratique)

UV 6 – Module Professionnel (7h)

UV 7 – Module Sensibilisation aux Risques Terroristes (13h dont 3h30 de pratique)

UV 8 – Module Professionnel (45h dont 25h de pratique)

UV 9 – Module Palpation de Sécurité et Inspection des Bagages (7h dont 4h de pratique)

UV 10 – Module Surveillance par Moyens Électroniques de Sécurité (7h dont 4h de pratique)

UV 11– Module Gestion des Risques (11h dont 5h de pratique)

UV 12 – Module Événementiel Spécifique (7h)

UV 13 – Module Gestion des Situations Conflictuelles Dégradées (7h dont 4h de pratique)

UV 14 – Module Industriel Spécifique (7h)

Équivalences, passerelles, suites de parcours

Les candidats souhaitant obtenir la qualification de sécurité incendie peuvent poursuivre avec la formation SSIAP 1. Pas d'équivalence.

Débouchés / Métiers

- Agent de prévention et de sécurité,
- Agent de surveillance et de gardiennage,
- Agent de sécurité privée.
- Agent rondier en sécurité privée
- Agent d'intervention mobile en sécurité privée
- Agent de sécurité pré-vol
- Agent de sécurité arrière-caisse

Modalités d'évaluation

L'examen se déroule en 2 parties, une épreuve théorique sous forme de QCU et une épreuve pratique.

Possibilité de valider totalement ou partiellement le Titre à Finalité Professionnel.

Seule la validation totale permet l'obtention de la Carte Professionnelle.

Possibilité de valider un/ou des blocs de compétences (unités de valeur)

Méthodes pédagogiques

Exposés en plénière • Étude de cas • Travaux de groupe • Jeux de rôle • Mise en situation en plateau technique...

